



PREFECTURE DU RHONE

DIRECTION DE LA CITOYENNETE
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Bureau des élections

Tél : 04 72 61 61 34
Fax : 04 72 61 66 60

Ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8 H 15 à 15 H 30

INSTRUCTION N° 27 519/DEF/DCSN/R. DU 6 NOVEMBRE 1984

Modèle N° 106/140 "A"

DECLARATION DU 11 OCTOBRE 1983

(Article 2 - premier alinéa, de l'accord FRANCO-ALGERIEN)

Je soussigné
(Nom et Prénoms)

né le à
(date de naissance) (commune et pays de naissance)

fils de né à
(nom et prénoms du père) (commune et pays de naissance du père)

et de née à
(nom de jeune fille et prénoms de la mère) (commune et pays de naissance de la mère)

domicilié (adresse complète)
.....

a- inscrit sur les tableaux de recensement du Rhône
à (commune de la mairie de recensement)
le (date de recensement).....

ou *

b - immatriculé par le Bureau du Service National de (commune du BSN)
sous le numéro (numéro d'immatriculation)

déclare avoir pris connaissance des dispositions de l'accord relatif aux obligations du Service National et vouloir satisfaire aux dites obligations en France.

Signature de l'intéressé :

Le Préfet,

Fait à LYON, le

* (Cocher l'une des 2 cases en fonction de la situation).